BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1333

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Créations d'établissements

992 037 259 RCS Lyon.
ORACLE.
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : PODEVIN Guillaume Yvan Raymond nom d'usage : PODEVIN.
Capital : 100.00 EUR.
Adresse : 25, Rue Du Doyenné, 69005 Lyon.
Activité : La détention, la gestion et l'organisation d'un patrimoine mobilier et/ou immobilier détenu en jouissance, en usufruit, en nue-propriété et/ou en pleine- propriété. Plus particulièrement : l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la prise à bail, l'exploitation par bail ou autrement, la mise à disposition gratuite, permanente ou ponctuelle, partielle ou totale, de ses biens, à ses associés, l'affectation en copropriété, s'il y a lieu, la mise en valeur de toute manière, même par l'édification de toutes augmentations ou constructions nouvelles, et la disposition, tels que la vente, l'apport en société, l'emprunt et la mise en garantie, de tout ou partie des immeubles et droits immobiliers, en pleine propriété, en usufruit ou nue-propriété composant son patrimoine. La Société pourra se porter caution des engagements de ses dirigeants ou associés et affecter tout ou partie de ses actifs en garantie de prêts bancaires accordés à ses associés ou dirigeants dès lors : Qu'une communauté d'intérêts existera entre la Société et ses associés ou dirigeants en raison de relations d'affaires ou structurelles. Que lesdits engagements ne seront pas contraires à l'intérêt social. En outre, la Société a pour objet l'acquisition, la propriété, la gestion, la cession et l'apport de tous titres, valeurs mobilières, compte d'instrument financier ou contrat de capitalisation, et pourra procéder à tous placements financiers en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. Enfin, la Société a pour objet l'aliénation sous forme de vente, de cession ou d'apport de tout ou partie des biens, titres ou actifs composant l'actif social de la Société, dès lors que ces opérations ne sont pas contraires aux règles impératives applicables. Pour réaliser cet objet ou pour en faciliter la réalisation, la Société pourra recourir en tous lieux à tous actes et opérations, notamment faire tous emprunts et constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, dès lors que ces opérations ne sont pas contraires aux règles impératives applicables..
Date de commencement d'activité : 26 septembre 2025.